



CANADIAN INSTITUTE
SAFETY, WELLNESS
& PERFORMANCE

**MÉTIERS SPÉCIALISÉS ACCESSIBLES:
EMPLOIS INCLUSIFS ET ACCESSIBLES
DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS
POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES**

Research Report | *Avril 2026*



Veuillez adresser toute question ou demande de reproduction à :
Institut canadien pour la sécurité, le bien-être et la performance
25, promenade Reuter
Cambridge (Ontario) N3E 1A9
INFO@CISWP.ca
WWW.CISWP.ca

© Le présent document est offert sous licence Creative Commons
Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 4.0 International.

Pour consulter une copie de cette licence, veuillez visiter :

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Cela signifie que ce document peut être utilisé et partagé à condition que le CISWP soit reconnu comme source, que le contenu ne soit pas modifié et qu'il soit utilisé à des fins non commerciales.

Si vous souhaitez modifier le contenu et/ou l'utiliser à des fins commerciales,
veuillez communiquer avec :
INFO@CISWP.ca



Avis de non-responsabilité : Le présent document est fourni à des fins d'information seulement. Il ne vise pas à remplacer un avis professionnel. Toute conclusion tirée des renseignements contenus dans ce document relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Les utilisateurs doivent également se conformer à toutes les normes, lois et réglementations applicables dans leur territoire de compétence.

MÉTIERS SPÉCIALISÉS ACCESSIBLES: EMPLOIS INCLUSIFS ET ACCESSIBLES DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Rapport de Recherche | [Avril 2026](#)

Auteur correspondant :

Pour toute question concernant ce rapport, veuillez communiquer avec le CISWP à l'adresse suivante : INFO@CISWP.ca

Remerciements

Le présent rapport fait partie d'une initiative de recherche plus vaste intitulée Métiers spécialisés accessibles : emploi inclusif et accessible dans les métiers spécialisés pour les personnes en situation de handicap. Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier d'Accessibilité Canada (ASC). Les points de vue exprimés dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement ceux d'ASC ou des autres institutions participant à ce projet.

Ce projet a été réalisé en collaboration avec un comité consultatif du projet et un comité de personnes ayant une expérience vécue, qui ont contribué au projet à toutes les étapes du processus. Leur temps et leur engagement envers ce projet sont grandement appréciés.

L'Institut canadien pour la sécurité, le bien-être et la performance (CISWP) exerce ses activités sur le territoire traditionnel des peuples Anishnaabe, Haudenosaunee et Neutres. Cette reconnaissance honore les peuples autochtones qui, depuis des milliers d'années, vivent et travaillent sur les terres où le CISWP est aujourd'hui établi.

Ce rapport a été rédigé par les Drs Katherine Bishop-Williams, Marcus Yung et Amin Yazdani, ainsi que par Nicki Islic. La paternité des chapitres individuels est indiquée sur la page titre de chaque section du rapport.



Résumé

Objectif

Ce résumé donne un aperçu des principaux résultats, constats et recommandations détaillés dans le rapport *Accessible Skilled Trades: Inclusive and Accessible Skilled Trades Employment for People with Disabilities* du Canadian Institute for Safety, Wellness, and Performance (CISWP). Cette étude a été financée par Normes d'accessibilité Canada / le gouvernement du Canada. De plus amples renseignements ainsi que des détails sur les méthodes, les résultats de recherche et les impacts de ce travail sont fournis dans le rapport principal.

Introduction

Les métiers spécialisés jouent un rôle important à l'appui de l'économie canadienne et de la croissance de cette dernière. Les gens de métiers spécialisés construisent des structures communautaires, telles que les routes et les ponts, soutiennent des services importants et font partie intégrante des industries allant de la construction et de la fabrication jusqu'aux secteurs des transports et des services. Les métiers spécialisés peuvent servir de cheminement prometteur dans l'emploi équitable des personnes en situation de handicap. Les emplois dans les métiers spécialisés peuvent offrir aux travailleurs et travailleuses une stabilité de l'emploi ainsi que des carrières de longue durée. Les emplois dans les métiers spécialisés représentent aussi un potentiel de bons salaires équitables et

de possibilités de développement et d'avancement professionnel. Malgré ces atouts, les personnes en situation de handicap sont encore peu représentées dans les carrières dans les métiers spécialisés.

Les recherches démontrent que l'embauche des personnes en situation de handicap demeure inéquitable. Par exemple, de nombreuses personnes en situation de handicap ont peu de possibilités d'avancement professionnel. Les personnes en situation de handicap signalent également que leurs employeurs ne savent pas comment les soutenir. Les personnes en situation de handicap expriment souvent qu'elles font face à la stigmatisation, aux préjugés de leur apparence et à la mise en doute de leur productivité ou de leurs compétences. Ces problèmes peuvent s'avérer encore pires en milieu de travail dans les métiers spécialisés en raison des tâches et des cultures de travail. Les milieux de travail dans les métiers spécialisés mettent souvent l'accent sur la force physique, les habilités techniques ou pratiques et la vitesse à laquelle une personne réalise ses tâches. Cette focalisation peut entraîner des présupposés erronés sur certains employés, dont les conjectures sur leur capacité à remplir leurs fonctions. Par conséquent, l'accès des travailleurs et travailleuses en situation de handicap aux occasions d'emploi peut s'avérer limité.

Le rapport *Accessible Skilled Trades* comble les lacunes en matière de compréhension des expériences que vivent les personnes en situation de handicap en milieu de travail. Les recherches dans ce rapport traitent de l'accessibilité dans les métiers spécialisés selon plusieurs perspectives, dont celles des employés, des employeurs et des études scientifiques antérieures.

Les projets décrits dans ce rapport abordent plusieurs aspects de ce domaine de recherche. Les projets cherchent notamment à déterminer si les employeurs sont prêts à soutenir les gens de métier en situation de handicap et à comprendre les réalités quotidiennes de ces gens de métier en milieu de travail. Les projets examinent également les technologies et les solutions de soutien en milieu de travail ainsi que les types d'appareils fonctionnels disponibles pour le travail dans un métier spécialisé. Les recherches dans ce rapport s'appuient sur des méthodes mixtes, dont les entrevues, les sondages ainsi que les examens de la portée et les analyses du contexte d'autres recherches. L'ensemble de ces

méthodes permettent une meilleure compréhension de l'accessibilité dans les métiers spécialisés.

Les résultats de recherche apportent une utilité immédiate dans l'élaboration de nouvelles normes d'accessibilité. À l'aide de ces recherches, les normes peuvent tenir compte des véritables expériences en matière de culture et de sécurité au travail dans les métiers spécialisés.

Résultats de recherche

Les recherches dans ce rapport envoient un message clair : les personnes en situation de handicap font face à de nombreux obstacles à l'emploi dans les métiers spécialisés. En revanche, ces recherches démontrent également que les personnes en situation de handicap représentent une source importante de travailleurs et travailleuses convenables aux métiers spécialisés au Canada. L'entrée, la sécurité et la rétention des personnes dans les métiers spécialisés peuvent être améliorées à l'aide de solutions pratiques et flexibles en matière de formation, d'équipement de protection individuelle (ÉPI) et de l'achat de ce dernier et de mesures d'adaptation, tout en évaluant la capacité des employeurs à soutenir leurs employés.

Travailleurs/travailleuses et risque

Les personnes en situation de handicap représentent environ 20 % des travailleurs et travailleuses en apprentissage, mais restent peu représentées en milieu de travail dans les métiers spécialisés. Les personnes en situation de handicap sont également peu représentées dans les promotions et la direction dans les métiers spécialisés.

Les apprenties et apprentis en situation de handicap se déclarent moins compétents en matière de santé et sécurité au travail. Les apprenties et apprentis en situation de handicap sont plus susceptibles à des blessures au travail ainsi qu'à souffrir de douleurs chroniques ou de longue et de courte durée. Des changements dans la formation en matière de sécurité et les mesures de sécurité en milieu de travail peuvent s'avérer nécessaires.

Obstacles en milieu de travail

Les règles et les systèmes au travail, dont les écritures complexes, le manque de clarté sur les manières de demander de l'aide et les exigences de certification strictes,

peuvent finir par entraver l'accès des gens aux métiers spécialisés ou à l'avancement professionnel.

La culture des milieux de travail, surtout la stigmatisation et les groupes du genre « club des dinosaures », influe sur la décision des travailleurs et travailleuses à divulguer leur handicap, à demander du soutien, voire à poursuivre une carrière dans un métier spécialisé. Bien que les personnes en situation de handicap représentent un atout pour les métiers spécialisés, les préjugés liés à leurs compétences ou à leur capacité physique à remplir leurs fonctions sont très fréquents.

La plupart des individus ne communiquent pas leur handicap aux autres dans les métiers spécialisés, sauf s'il est nécessaire pour assurer leur sécurité ou dans l'espoir d'éviter d'être stigmatisés par leurs collègues ou leur employeur. Ceci souligne l'importance de rendre sécuritaires les milieux de travail dans les métiers spécialisés afin que les personnes se sentent à l'aise de communiquer leur handicap aux autres.

Formation et préférences d'apprentissage

Le mode d'apprentissage préféré est l'apprentissage pratique. Les apprenties et apprentis en situation de handicap ont parlé des mesures d'adaptation pour rendre plus pratique l'apprentissage, du besoin de soutien accru et de ressources additionnelles et des mesures d'adaptation physiques.

Conception de l'ÉPI

Bien que l'ÉPI serve à protéger les travailleurs et travailleuses, plusieurs personnes ont de la difficulté à porter ou à utiliser l'ÉPI. Les problèmes concernent surtout la mauvaise taille, la défectuosité ou l'inconfort de port de l'ÉPI. Une autre difficulté décrite par certains travailleurs et travailleuses en situation de handicap est le fait de se sentir encombrés ou hyperstimulés par l'ÉPI. Lorsque l'ÉPI est mis en contexte des handicaps, ces enjeux peuvent entraîner des problèmes plus importants qui entravent la participation des personnes en situation de handicap dans les métiers spécialisés.

État de préparation des employeurs et mesures d'adaptation

Plusieurs entreprises ont déclaré qu'elles ne sont pas prêtes à accueillir des personnes en diverses situations de handicap. Les entreprises sont moins préparées à

soutenir les personnes ayant une déficience visuelle et la mobilité réduite. Les entreprises de construction sont encore moins prêtes que d'autres secteurs à s'adapter aux personnes ayant une déficience auditive et la mobilité réduite.

La taille d'une entreprise a de l'importance. Les organisations plus grandes sont plus prêtes à mettre en place des mesures d'adaptation liées à la mobilité et à l'apprentissage. Cette tendance suggère que les entreprises plus grandes ont plus de ressources et de capacité pour la mise en place de mesures d'adaptation.

Technologies d'aide et solutions en milieu de travail

Les analyses d'autres recherches démontrent une surconcentration sur les déficiences physiques et des études limitées sur des solutions aux besoins en matière de vision, d'audition et de compréhension. Les employeurs se sentent le moins préparés de tous à prendre des mesures d'adaptation à cet égard.

Les employeurs n'ont pas tous le même niveau de compréhension ou d'utilisation des technologies d'aide en milieu de travail. Ces outils et solutions ne sont utiles que s'ils correspondent aux tâches spécifiques d'un métier spécialisé ou aux besoins particuliers de chaque rôle et employé.

Impacts et prochaines étapes

Un récit clair émerge de ces recherches : les normes spécifiques aux métiers spécialisés sont essentielles à l'amélioration de l'accessibilité dans les métiers spécialisés. Sans ces normes qui sont spécifiques aux métiers spécialisés, les entreprises ont le choix de soutenir les personnes en situation de handicap ou pas. Ainsi, les entreprises finissent par appliquer différentes règles, et ce, sans tous réussir à bien soutenir les employés en situation de handicap. Il est possible que les employeurs ne comprennent pas leurs responsabilités et que les travailleurs et travailleuses aient un accès inéquitable au soutien en milieu de travail. De plus, la responsabilisation, notamment par rapport à ce qui est exigé, est insuffisante. Il n'est pas simplement bon à avoir des normes spécifiques aux métiers spécialisés; il est nécessaire pour le soutien équitable des personnes en situation de handicap dans les emplois réels dans les métiers spécialisés partout au Canada.

Conclusions

Ces résultats démontrent qu'il y a un besoin urgent d'élaborer des normes d'accessibilité spécifiques aux métiers spécialisés. Ces normes spécifiques doivent tenir compte des diverses cultures et tâches et de la sécurité au travail dans les métiers spécialisés. Il n'existe pas encore de systèmes bien conçus pour les personnes en situation de handicap. De nombreux travailleurs et travailleuses sont encore exclus, et les pratiques en milieu de travail diffèrent d'une entreprise à l'autre. Assurer que les travailleurs ou travailleuses se sentent en sécurité et ont assez de confiance en leur employeur pour communiquer leur handicap reste également un défi. Dans plusieurs milieux de travail, les travailleurs et travailleuses ont encore de la difficulté à accéder aux mesures d'adaptation dont ils ont besoin. Les milieux de travail ne sont pas conçus pour répondre aux besoins et au vécu des personnes en situation de handicap.

L'application de ces recherches aux normes d'accessibilité offre une occasion importante de changer la culture et l'accessibilité dans les métiers spécialisés. Ces normes appuieront la transformation des règles d'ordre général à des directives tangibles et pratiques. Sinon, les enjeux d'accessibilité demeureront. À l'aide de ces normes spécifiques, le Canada peut améliorer de façon significative l'accessibilité dans les métiers spécialisés et renforcer la population active. Ensemble, ces normes permettront la mise en place de systèmes inclusifs dans les métiers spécialisés qui répondront aux besoins sociaux et économiques futurs du Canada.

